



COMMISSION REGIONALE DE BMX

Vendredi 26 Juin 2020

PV N° 3

Président de la Commission par intérim : **LEOCADIE** Christian

Les Membres de la Commission BMX :

| Membres de la Commission BMX | Convoqué(e) | Présent(e) | Absent |
|------------------------------|-------------|------------|--------|
| HOARAU Sylvine | X | X | |
| BERTHOMIEU Thierry | X | X | |
| DIJOUX Sandra | X | X | |
| TRECASSE Teddy | X | X | |
| VEYRAT Youssef | X | X | |
| ABELARD Loïc | X | X | |
| Personnes Ressources | | | |
| AJAGUIN Isabelle | X | X | |
| AURELIE Marie | X | X | |

Référent BMX : FONTAINE Sébastien

Responsable Arbitrage : ZITTE Bruno

1 – Validation du PV n° 2 du Vendredi 13 Mars 2020

Aucune observation n'étant formulée, le PV est adopté à l'unanimité des membres présents.

2 – Point sur le nouveau calendrier des compétitions régionales suite au COVID

Le Président nous fait état d'un communiqué de la FFC qui précise que les entraînements au sein des clubs peuvent reprendre sans problème en respectant les gestes barrières.

Après concertation, le calendrier se présente comme suit :

- **2 Août 2020** : 3^{ème} Manche de la phase finale organisée par le **BCO** ou le **VCT**
- **16 Août 2020** : Championnat de la Réunion organisé par le **BRP**
- **23 Août 2020** : 4^{ème} Manche de la phase finale organisée par le **BCO** ou le **VCT**.

Le VCT souhaiterait repousser la Manche vers la fin août car depuis le confinement le terrain est resté fermé et de nombreux travaux sont à réaliser afin de rendre le site praticable. Evolution à suivre.

Le Président propose donc aux clubs d'organiser 2 courses de la phase finale pour clôturer la saison 2020.

Pour le Trophée, il se pourrait que tout le monde puisse participer à l'épreuve mais on attend encore la décision de la FFC.

Les 4 manches de la phase qualificative de la saison 2020/2021 sont réparties de la façon suivante :

- **4 Octobre 2020** : 1^{ère} Manche Qualificative **VCT**
- **25 Octobre 2020** : 2^{ème} Manche Qualificative **BCO**
- **11 Novembre 2020** : 3^{ème} Manche Qualificative **PPA**
- **22 Novembre 2020** : 4^{ème} Manche Qualificative **CSSD**

3 – Elaboration de la liste des pilotes autorisés à participer aux épreuves France, Europe et Monde

Il est demandé aux responsables de recenser dans leurs clubs les pilotes qui souhaitent participer au Trophée, Challenge et Championnat de France ainsi que pour l'Europe. Pour la France, les 8 premiers pilotes de chaque catégorie sont en général autorisés à participer à l'épreuve. On reste cependant dans l'attente de la décision de la FFC pour savoir si tout le monde peut y participer au vu de la situation actuelle COVID.

4 – Examen des candidatures Accompagnateur au TFBMX

Il faut relancer la demande très rapidement dans tous les clubs. Le pilote kréopolitain ZITTE Bertrand se propose de prendre en charge les pilotes sur place. Nous attendons de plus amples informations.

5 – Aide aux pilotes et accompagnateurs

Pour le Trophée, Challenge et Championnat de France

- Le premier : **300 €**
- Le deuxième : **200 €**
- Le troisième : **100 €**

Pour l'Europe

Le premier dans sa catégorie d'âge : **300 €**

Pour le Monde

Le premier dans sa catégorie d'âge : **300 €**

Au vu de la situation sanitaire actuelle, nous restons dans l'attente d'informations concernant ces différents déplacements.

Comme pour les années précédentes, la qualification pour l'Europe et le Monde sera connue à l'issue de la dernière manche course.

Pour info, l'intégralité du déplacement de l'accompagnateur du Trophée sera prise en charge par la Commission BMX.

6 – Réflexion sur la problématique de l'élaboration du planning des regroupements de la sélection régionale

Dans un premier temps, il faut connaître le nombre de pilotes qui participent aux différentes épreuves pour mettre en place les séances de regroupement.

Le Président du BRP fait part de sa disponibilité pour encadrer les jeunes et nous informe que la piste de la Possession est disponible le samedi.

7 – Questions diverses

- Monsieur VEYRAT interpelle les membres sur la situation des filles qui roulent actuellement avec les garçons. Après discussion, la CRBMX rappelle qu'un titre de Champion ne peut être attribué que s'il y a au moins 3 pilotes qui prennent le départ dans la catégorie, et ceci conformément au règlement. Les filles minimales qui ont déjà un avantage d'être dans la catégorie inférieure doivent rouler en pédales plates comme les garçons.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 30.

Secrétaire de séance

Mme HOARAU Sylvine